

Intelligence artificielle et droit international

- U Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2025
- Amphi 300 Faculté de droit







Intelligence artificielle et droit international

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

13h30 Accueil des participants

13h45 Discours d'ouverture:

Xavier LEROUX, Président de l'Université de Toulon,

Valérie BOUCHARD, Doyenne de la Faculté de droit de Toulon,

Allocution du Directeur du CDPC-JCE

14h00 Session 1: Approche pluridisciplinaire de l'intelligence artificielle

Présidence: Marc GRASSIN, Maître de conférences à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris

Thierry GARCIA, Professeur de droit public à l'Université de Toulon

« Rapport introductif »

Marc GRASSIN, Maître de conférences à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris,

« Les aspects éthiques de l'intelligence artificielle »

Julie CHARPENET, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Côte d'Azur, et Marylou LE ROY, Maîtresse de conférences à l'INU Champollion

« Les aspects économiques de l'intelligence artificielle »

Débats et pause

Intelligence artificielle et droit international

16h15 Session 2: Perspectives de droit comparé à l'aune de l'intelligence artificielle (1)
Présidence: Gabriele DELLA MORTE, Professeur de droit international à l'Université
catholique de Milan

Michaël BARDIN, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon, « L'Europe et l'intelligence artificielle »

Arnaud LATIL, Maître de conférences en droit privé, HDR, à l'Université Paris I, « L'Amérique et l'intelligence artificielle »

Gabriele DELLA MORTE, Professeur de droit international à l'Université catholique de Milan,

« L'Italie et l'intelligence artificielle »

Débats

17h45 Fin des travaux de la première demi-journée

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025

9h30 Session 3: Perspectives de droit comparé à l'aune de l'intelligence artificielle (2) Présidence: Carine DAVID, Professeure de droit public à Aix Marseille Université

Minata SARR, Maîtresse de conférences à l'Université numérique Cheik Hamidou KANE, « L'Afrique et l'intelligence artificielle »

Carine DAVID, Professeure de droit public à Aix Marseille Université, « L'Océanie et l'intelligence artificielle »

Caroline GOURISSE, Directrice de recherche sur la régulation économique et financière en Asie-Pacifique,

« L'Asie et l'intelligence artificielle »

Débats et pause

Intelligence artificielle et droit international

11h00 Session 4: Cas pratiques au prisme de l'intelligence artificielle

Présidence: Louis BALMOND, Professeur émérite de droit public à l'Université de Toulon

Jean-Emmanuel PERRIN, Commissaire en chef de 1^{re} classe,

« Les aspects maritimes de l'intelligence artificielle »

Frédéric SCHNEIDER, Maître de conférences en droit public à l'Université de Perpignan,

« Navires de surface autonomes et intelligence artificielle »

Louis BALMOND, Professeur émérite de droit public à l'Université de Toulon,

« Le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'intelligence artificielle »

Raphaël MAUREL, Maître de conférences à l'Université Bourgogne Europe, HDR, membre de l'Institut universitaire de France.

« Désinformation et intelligence artificielle »

Débats

12h45 Fin des travaux de la deuxième demi-journée

14h30 Session 5: Développements technologiques et intelligence artificielle

Présidence: Sarah FARHI, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulon

Yves AUFFRET, Chercheur cyberespace à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM),

« Cybersécurité et intelligence artificielle »

Sarah FARHI, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulon,

« Smart contracts et intelligence artificielle »

Johanne KIRHAM, Conseillère juridique en droit des conflits armés au Ministère des armées.

« Systèmes d'armes létaux autonomes, intelligence artificielle et droit international humanitaire »

Débats et pause

16h15 Propos conclusifs

Thierry GARCIA, Professeur de droit public à l'Université de Toulon

16h30 Fin du colloque